
Adresse des administrateurs du district d'Argentan (Orne) qui expriment leur indignation pour l'attentat contre les représentants et invitent la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 17 messidor an II (5 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district d'Argentan (Orne) qui expriment leur indignation pour l'attentat contre les représentants et invitent la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 17 messidor an II (5 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 396-397;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25809_t1_0396_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 17 messidor an II

(samedi 5 juillet 1794)

Présidence de LACOSTE

La séance est ouverte à onze heures, par la lecture de la correspondance, et des adresses et pétitions suivantes.

1

La société populaire de Boulay, département de la Moselle, témoigne son admiration et sa reconnaissance à la Convention nationale sur le décret qui proclame l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'ame, et l'invite à ne quitter le gouvernail de la République qu'après l'avoir délivrée de tous ses ennemis, et consolidée de manière à être respectée et admirée du monde entier.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

[Boulay, 5 flor II] (2)

« Citoyens représentants,

Nos temples jadis les échos de l'erreur et du préjugé retentissent depuis quelques tems des accents de la Raison et leur dernière inscription répondit aux discours civiques et anti-fanatiques qu'y prononcent nos concitoyens; mais nous étions bien loin de croire qu'en les faisant dédier à cette même raison, les Chaumette, les Hébert et leurs perfides complices tentoient d'y faire oublier qu'il existe un Être Suprême pour mieux nous détacher de vous et nous perdre.

Ces traîtres et machiavéliques conspirateurs ignoroient donc que comblés chaque jour de nouveaux bienfaits par ce Dieu créateur de tout l'univers, nous reconnaissons sa main protectrice envers le peuple français.

C'est lui qui au commencement de votre course législative affermit en vous cette énergie, ce courage, qui fondèrent la République.

C'est lui qui anima votre justice contre le tyran et vengea par votre organe la France trop longtemps esclave des despotes.

C'est lui qui dévoila les complots odieux qu'ont si souvent tramé les ennemis de la liberté.

C'est lui qui vous inspira toutes les loix sages que vous n'avez cessé de donner à la Nation française.

C'est lui qui en enflammant tous les cœurs de nos braves républicains, les fait voler de victoires en victoires.

C'est lui qui ne cessant de pourvoir à nos besoins, nous prépare cette année des moissons abondantes.

C'est lui enfin qui par votre entremise doit nous conduire au port du bonheur et de la précieuse égalité.

Continuez, dignes représentans d'un peuple régénéré, de suivre en tout les impulsions divines de cet Être Suprême, nous en l'adorant dans les temples que vous venez de lui consacrer de nouveau, en le bénissant pour la sagesse qu'il vous inspire, nous nous soumettrons toujours à ses décrets et aux loix qu'il vous dictera pour le bonheur du Peuple. Mais rappelez-vous aussi que c'est en présence de ce Dieu protecteur des françois que vous avez juré de ne quitter le gouvernail de la République qu'après l'avoir délivrée de tous ses ennemis et l'avoir rétablie de manière à être respectée et admirée du monde entier. Vive la Montagne. Vive la République ».

[4 signatures illisibles].

2

Les administrateurs du district d'Argentan, département de l'Orne, expriment à la Convention nationale leur indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, jurent de concourir de tous leurs moyens à la destruction du fanatisme, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

[Argentan, 9 prair. II. Au présid. de la Conv.] (2)

(1) P. V., XLI, 29. Bⁱⁿ 21 mess. (1^{er} suppl^t).
(2) C 309, pl. 1207, p. 13.

(1) P. V., XLI, 30. Bⁱⁿ 21 mess. (1^{er} suppl^t).
(2) C 308, pl. 1198, p. 24.

« Citoyen président,

Grâces immortelles soient rendues à l'Être Suprême ! La génie de la liberté, dont la marche est dirigée par sa main toute puissante, plane sur la France. Collot d'Herbois et Robespierre l'aîné, ces deux patriotes aussi zélés que bons politiques, ont échappé au fer assassin des scélérats : au récit de l'action atroce et liberticide, qu'ont osé tenter deux autres Cordé, sur la Représentation nationale dans les personnes de deux de ses membres, notre sang s'est glacé d'horreur et d'indignation, en même tems que notre courage s'est relevé pour venger nos amis, les pères de la patrie.

La victoire que Geoffroy a obtenue dans le sein de Paris sera ajoutée à celles que remportent journellement les armées de la République. Son nom sera gravé dans l'histoire et sa mémoire sera toujours chère aux vrais et sincères patriotes.

Dis à la Convention, citoyen président, que, tandis qu'elle fera périr ignominieusement les traîtres, les conspirateurs, tandis que les parisiens patriotes, nos frères et nos amis, veilleront à sa conservation, nous porterons de notre côté des coups puissants pour achever d'abattre et de terrasser la tête hideuse du fanatisme. Si quelques prêtres aussi imbéciles qu'ambitieux ont tenté de faire réparer ce monstre sur la scène, parce qu'ils croyaient, ces prétendus hommes-dieux, que Robespierre par son rapport sur les fêtes décadaires, avait dessein de relever leur empire, nous t'assurons que nous les contiendrons dans le cercle de l'ordre et de la tranquillité.

Enfin, citoyen, dis à la Convention qu'elle reste à son poste, jusqu'à ce que les tyrans subjugués aient été forcés de reconnaître la souveraineté de notre République. C'est notre vœu, nous l'exprimons dans la sincérité de nos âmes, parce que nous désirons, parce que nous voulons le salut de notre patrie ».

[7 signatures illisibles]

Pour le conseil : PERIER (secrét.).

3

La société populaire d'Argentan, département de l'Orne, exprime à la Convention nationale son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, et la félicite d'avoir proclamé l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

[Argentan, 9 prair II.] (2)

« Citoyens représentants,

Un nouveau crime a donc été payé par Pitt et Cobourg : ces monstres devroient pourtant être rasés.

Nous admirons vos vertus et les travaux sublimes de votre comité de Salut Public ; lorsque l'horri-

(1) P.V., XLI, 30. Bⁿ 21 mess. (1^{er} suppl^t).

(2) C 309, pl. 1207, p. 14.

ble attentat commis sur Collot d'Herbois a jeté au milieu de nous la consternation,

Notre premier sentiment, le premier élan de nos cœurs, a été de voler vers vous et de vous faire un rempart de nos corps : mais nous nous sommes dit : ce bonheur est réservé à nos frères de Paris, c'est à eux de prendre sous leur garantie les destinées de la République en veillant à l'inviolabilité de nos représentants ; ce qu'ils ont fait pour la liberté nous répond de ce qu'ils feront encore.

Ah ! nous voudrions tous avoir reçu l'honorable blessure de Geoffroy : qu'il vive ce brave républicain ! et qu'il jouisse longtemps du bonheur d'avoir rendu un grand service à sa patrie.

Collot d'Herbois n'étoit pas la seule victime désignée, Robespierre cet intrépide défenseur des droits du peuple, qui justifie chaque jour une grande célébrité par de grandes vertus, s'est vu deux fois en péril : veillés sur ses jours précieux ! veillés sur les vôtres ! permettez aux vrais républicains de former une garde impénétrable autour de vous, et si les bras de nos frères de Paris ne suffisent pas, les nôtres sont à vous comme nos cœurs.

Qu'elle est l'époque de cet horrible forfait ! C'est le moment où la République est partout triomphante, ou en frappant d'une main le fanatisme, vous élevez de l'autre des autels à l'Être Suprême, et rappelez tous les hommes à la vertu, par l'idée si consolante de l'immortalité de l'âme.

Vous avez réduit tous les factieux au désespoir, leurs efforts sont les dernières convulsions de l'agonie. A Paris leur audace attaque la représentation nationale, dans les départements les meilleurs patriotes sont en butte à la calomnie et aux dénégations ; l'intrigue aux abois se montre sous toutes ses formes. C'est à vous qu'appartient encore l'honneur de détruire cette dernière et nouvelle conspiration, vous aurez la gloire d'avoir sauvé la patrie, en les déjouant toutes, et vous recueillerez pour prix de tant de vertus l'amour de vos concitoyens, l'admiration et la reconnaissance de la postérité ».

LE MEUNIER, ROGER, LAINE (secrét),
[et 1 signature illisible (présid.)]

4

Les membres composant le comité de surveillance de la commune de Montbraine, ci-devant Château-Renaut, département d'Indre-et-Loire, félicitent la Convention nationale sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

[Montbraine, 26 prair. II] (2)

« Citoyens représentants,

Un philosophe l'a dit avant nous, on ne juge pas les hommes sur leur parole, mais on compare leurs actions ensemble et puis leurs actions et leurs discours. Ce n'est pas en effet sur des paroles qu'un

(1) P.V., XLI, 30. Bⁿ 21 mess. (1^{er} suppl^t).

(2) C 308, pl. 1198, p. 25.